



Cahiers de l'Urmis

2-3 | 1997
Les étudiants

Avant-Propos

Victor Borgogno



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/urmis/410>

DOI : [10.4000/urmis.410](https://doi.org/10.4000/urmis.410)

ISSN : 1773-021X

Éditeur

Urmis

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 1997

ISSN : 1287-471X

Référence électronique

Victor Borgogno, « Avant-Propos », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 2-3 | juin 1997, mis en ligne le 22 octobre 2007, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/urmis/410> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/urmis.410>



Les contenus des *Cahiers de l'Urmis* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

2. MIGRATIONS ÉTUDIANTES

Avant-Propos

Victor Borgogno
CNRS, SOLIIS

Le phénomène des migrations internationales d'étudiants n'a cessé de croître au cours des trois dernières décennies.

Un accord s'est fait récemment pour ranger ces flux migratoires dans la catégorie que les chercheurs de langue anglaise désignent par les termes de "skilled migrations"¹, termes généralement traduits dans notre langue par l'expression "migrations de compétences" ce qui ne paraît pas particulièrement heureux...

Leur inclusion dans cette catégorie va dans le sens de la tendance qui a longtemps prévalu de situer leur examen essentiellement dans le cadre des questions soulevées par les phénomènes dits d'"exode des cerveaux" (ou "brain-drain"...).

Cependant l'ampleur même du phénomène fait craindre que sous le trait commun trop général de "mobilité internationale à finalité universitaire" ne soient amalgamées des réalités trop dissemblables pour rendre satisfaisante leur appréhension sous un concept unique.

L'un des résultats de la recherche que nous avons conduite sur ce thème², et dont sont issus les textes présentés ci-après, a été précisément d'apporter quelque clarté à ce problème conceptuel.

Il est apparu que ces flux pouvaient, et devaient, être regroupés en deux types principaux se différenciant par les contextes de relations internationales fort contrastés dont ils relèvent.

Le premier de ces types est celui auquel répondent de façon tout à fait exemplaire, les flux importants d'étudiants originaires du Maghreb qui, à partir de la décolonisation, et dans son sillage, jusqu'à nos jours se sont traditionnellement dirigés vers les universités françaises. Le contexte de ces migrations est celui auquel renvoie l'idée de coopération au sens d'aide au développement. On peut estimer que ce type de flux représente une des multiples facettes de ce complexe de rapports inégaux que l'on a pris l'habitude de désigner par les termes de "relation Nord-Sud".

Le second contexte est celui qui s'instaure à partir de années 80 et qui voit les échanges universitaires entre pays du "Nord" -et particulièrement

au sein de la communauté européenne- s'accroître considérablement, mais, cette fois, dans la logique du développement d'un "marché de la formation supérieure". Les flux internationaux d'étudiants prennent ici un tout autre sens. Ils représentent à la fois un enjeu et un indice d'attractivité au sein d'un système de relations qui mêle inextricablement logique de compétition et logique de coopération.

Comme le montre L.Vollenweider-Andresen dans son article sur les contours statistiques globaux du phénomène, la situation actuelle est caractérisée par un accroissement constant des flux du second type (Nord-Nord...) coïncidant avec un déclin relatif des flux du premier type (Sud-Nord...)

Une telle évolution, qui semble priver la problématique du "brain-drain" d'une partie de sa pertinence, appelle toutes sortes d'explications et d'interprétations. Mais elle porte d'abord à s'interroger sur les politiques suivies en la matière par les pays concernés par ces migrations étudiantes.

Les articles que nous présentons ici, à l'exception du premier, traitent tout particulièrement de cet aspect.

Dans les quatre premières de ces contributions, des analyses conduites respectivement par C. Wilpert et G. Wilpert, G. Campani, J. Streiff-Fenart et V.Borgogno et L. Vollenweider-Andresen font le point sur la situation dans ce domaine en Allemagne, en Italie et en France, trois pays européens figurant parmi ceux qui accueillent des étudiants étrangers. Ces analyses soulignent d'abord la convergence des politiques suivies par ces pays. Celles-ci ont pour point commun de paraître s'efforcer de limiter voire de réduire, par l'imposition de contrôles plus rigoureux et de règles plus strictes, la part de leur immigration étudiante en provenance des pays du Sud.

Les contraintes économiques jouent certainement un rôle non négligeable dans une telle réorientation. Mais on doit y voir aussi, et sans doute surtout, une conséquence des termes identiques dans lesquels est aujourd'hui posé dans ces pays, le problème politique de l'immigration en général. Elle est le signe que ces migrations "spécialisées" sont désormais gérées à partir d'un point de vue qui les banalise et tend à souligner exclusivement leur appartenance à une immigration "à risques", par opposition à un point de vue davantage fondé sur des considérations, et des valeurs, universitaires.

Ces contributions ne se limitent heureusement pas à scruter ce schéma politique commun. Elles montrent comment cette situation *se décline* de manière variable dans les trois pays en fonction de tout ce qui peut les séparer à toutes sortes de point de vue. Le phénomène migratoire est à même ici, une fois de plus, de jouer ce rôle de puissant révélateur des particularités des sociétés d'accueil qui lui a été depuis longtemps reconnu....

Les deux contributions suivantes sont consacrées à l'analyse des politiques suivies par deux pays à forte *émigration* d'étudiants : l'Algérie dont le cas est traité par Hocine Labdelaoui et la Grèce qui fait l'objet d'une analyse particulièrement approfondie conduite par Ross Fakiolas.

Le travail d'H.Labdelaoui est riche d'enseignements qui, au delà du cas algérien, valent sans doute aussi pour les autres pays du Maghreb ou d'autres pays dits "en voie de développement" à fort contingent d'étu-

dians expatriés. Sa première vertu est sans doute de nous rappeler l'importance que revêt, aujourd'hui encore, pour ces pays la possibilité de recourir aux systèmes d'enseignement supérieur de pays étrangers pour la formation d'une partie de leurs cadres. Non moins importante est la distinction qu'il nous invite à opérer entre une émigration étudiante "libre" et une émigration gérée et financée par l'Etat, participant du processus de reproduction des classes dirigeantes, et devenue un puissant enjeu social.

Le cas de la Grèce est plus singulier. Désormais intégré à la communauté européenne, ce pays se distingue par une émigration étudiante encore aujourd'hui très importante. Les conditions dans lesquelles se sont historiquement inscrits ces flux, que R. Fakiolas analyse longuement, conduisent à leur attribuer la signification d'une sorte de privatisation par ce pays d'une partie de sa formation supérieure, opérée sur la base d'un rigoureux système de sélection à l'entrée des universités nationales. Aujourd'hui, la signification de ces migrations semble modifiée. Les faiblesses structurelles qu'elles trahissaient initialement sont en partie surmontées et ces flux, qui tendent désormais à s'inscrire dans la logique du système d'échanges universitaires "Nord-Nord", semblent privés, pour une partie au moins, de justification. Cette situation appelle selon l'auteur une politique qui, sans rompre avec les logiques sur lesquelles est fondé le développement du "marché" international de la formation supérieure (qu'il n'entend nullement récuser) s'efforce d'en corriger les excès par une régulation fondée sur le principe d'une sorte de "division internationale du travail de la formation supérieure" permettant à un pays comme le sien de valoriser au mieux ses ressources propres. Thèses stimulantes sans doute mais propres à susciter de larges débats...

1 C'est notamment le point de vue adopté par J. Salt dans son Introduction au numéro spécial de la revue italienne "Studi Emigrazione" rassemblant les communications à un colloque tenu précédemment en Italie sur ce thème et au cours duquel ce point avait été discuté. ("Skilled migrations" *STUDI EMIGRAZIONE*, n°117 ROME mars 1995).

2 Il s'agit de la "Recherche comparative sur les migrations étudiantes des pays du sud de la méditerranée vers les universités européennes", recherche conduite par notre équipe et impliquant un certain nombre de chercheurs étrangers. Les articles présentés ici reprennent la plupart des communications présentées par une partie de ces chercheurs, au cours d'une table ronde qui s'est tenue à Nice. La partie française de la recherche a reçu le soutien de la Direction de la Population et des Migrations (Ministère de l'Aménagement du territoire de la Ville et de l'Intégration).